

Les collégiens sensibilisés au harcèlement

Les élèves de trois classes de 6^e ont travaillé sur le thème du harcèlement. Dans le cadre de cette sensibilisation, une intervention de Jean-Paul Deysine, médecin généraliste à Honfleur, et du commandant de police, Frédéric Balard, s'est déroulée jeudi, à la demande de Martine Perche-Stitou, principale du collège et de Laurent Pandaries, adjoint.

« L'essentiel est de faire comprendre aux jeunes à quel moment ils sont harcelés ou harceleurs. Aujourd'hui, la différence est peu visible, mais la violence verbale et psychologique est toujours là, souligne Jean-Paul Deysine. Le cyber harcèlement peut continuer hors du cadre scolaire. Il est parfois peu visible mais souvent fondé sur le rejet. Mon surnom était Pollux, le chien du manège enchanté. »

Il reste difficile, pour un jeune, de comprendre à quel moment peut arriver le danger du harcèlement.

« L'objectif, c'est que l'élève sache à qui s'adresser, à qui en parler. Aujourd'hui, presque tous les élèves ont un téléphone portable et entrent dans les réseaux sociaux, explique Frédéric Balard. Ils trichent sur leur date de naissance. Les parents, eux, ignorent souvent ce qui se passe. Parfois, les résultats scolaires s'en ressentent. »

Les cinquante collégiens ont écouté la chanson *Fragile*, de Soprano, et ses paroles. La chanson évoque comment on peut être victime d'un surnom, puis de mauvaises blagues.

« Le harcèlement est passible d'une amende de 15 000 € à 60 000 € et d'un à deux ans de prison, informe Frédéric Balard. Contre le cyber harcèlement, il existe Net-Ecoute, au 0 800 200 000. » Les élèves ont aussi écouté le témoignage d'une maman d'élève honfleuraise, à propos d'images choquantes. **« L'élève harcelé parfois peut-être sauvé par ses amis ou ses parents. Parfois, cela peut aller jusqu'au décès de l'enfant. Les parents doivent être les premiers interlocuteurs, témoigne Jean-Paul Deysine. Il faut qu'ils contrôlent les téléphones de leurs enfants. Il est prévu bientôt de faire une intervention à destination des adultes. »**

Un numéro d'aide, le 3020 a été mis en place pour l'écoute de parents ou d'enfants victimes de harcèlement.



Laurent Pandaries, principal adjoint ; Jean-Paul Deysine, médecin, et Frédéric Balard, commandant adjoint de police, parlent des dangers du harcèlement au collège. Ouest-France